



Centre Spécialités Pharmaceutiques

Madame BRENAS BAUDRY – Présidente (CEO)
CENTRE SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES
76-78 Avenue du Midi – CS 30077
63808 COURNON D'AUVERGNE Cedex
FRANCE

Cournon, le 20 juin 2020

Monsieur le Secrétaire-Général,

Depuis novembre 2011, j'ai le plaisir de réitérer, année après année, l'engagement de CSP en faveur de la promotion des 10 principes du Pacte Mondial relatifs aux droits de l'Homme, aux droits du travail, à la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Soutenir le Pacte Mondial constitue pour notre société l'un des fondements de notre Responsabilité Sociétale d'Entreprise.

Le plan stratégique déployé depuis 2018 nous a permis d'atteindre l'ensemble des objectifs fixés afin de garantir la pérennité de l'entreprise.

L'un des objectifs du plan stratégique consistait à renforcer notre responsabilité sociétale d'entreprise. Comme le montrent les résultats 2019 présentés dans notre communication, les indicateurs d'accidentologie ont évolué favorablement et de manière significative. Dans le domaine de la protection de l'environnement, les nouvelles installations de CSP bénéficient de bâtiments à haute performance énergétique. Nous avons renouvelé l'audit énergétique réglementaire de nos bâtiments, que nous avons confié à EDF. De nouvelles pistes d'optimisation de l'énergie sont à l'étude.

Depuis plusieurs années nous recherchons des partenariats européens afin de garantir la pérennité de notre entreprise dans un contexte concurrentiel en développement. Ces recherches ont abouti avec l'acquisition de Movianto par le groupe Walden dont nous dépendons et qui est spécialisé dans la chaîne de valeurs pharmaceutiques et des produits de santé. Le nouveau groupe Walden offre des solutions logistiques et de distribution innovantes pour les industries pharmaceutiques, de la biotechnologie et de la santé et emploie plus de 5000 personnes dans 12 pays Européens.

**SIÈGE SOCIAL
ET ÉTABLISSEMENT CENTRE FRANCE :**
76-78 avenue du Midi - CS 30077
63808 Cournon d'Auvergne Cedex - France
Tél. : 33 (0)4 73 69 28 28
Fax : 33 (0)4 73 69 28 50
web : www.csp-epl.com
Siret 857 200 521 00022

ÉTABLISSEMENT ÎLE-DE-FRANCE :
3 avenue des 22 Arpents
Quartier d'Activités de la Barogne
77230 Moussy-le-Neuf - France
Tél. : 33 (0)1 60 03 80 00
Fax : 33 (0)1 60 03 80 16
Siret 857 200 521 00089

LABORATOIRE DE CONTRÔLE* :
35 rue de la Chapelle
63450 Saint-Amant-Tallende - France
Tél. : 33 (0)4 73 39 63 05
Fax : 33 (0)4 73 39 38 87
Siret 857 200 521 00071
*non certifié ISO 45001



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL



Le début de l'année 2020 a été marqué par la pandémie de COVID-19. Confrontée à ce contexte très particulier, la direction du groupe Walden et celle de CSP, gardent présent à l'esprit les principes de développement durable dans la réponse apportée à la crise sanitaire.

Composé d'entreprises du secteur pharmaceutique, l'enjeu majeur du groupe Walden est d'assurer l'approvisionnement des différents établissements de santé, tout en préservant la santé physique et psychique de ses salariés, présents sur site ou en télétravail et en maîtrisant les impacts environnementaux générés par la lutte contre le coronavirus notamment par une gestion responsable des déchets issus des mesures de protection.

Cette communication présente les résultats 2019, les objectifs 2020 mais aussi la prise en compte des 10 principes du Pacte Mondial au cours de la gestion de la crise sanitaire.

CSP s'engage à tirer des enseignements des différents retours d'expérience de cette crise sanitaire.

L'après Covid ne sera plus comme avant, nous allons devoir nous adapter aux nouvelles contraintes mais aussi en profiter pour faire évoluer notre manière de travailler, de communiquer et de nous déplacer.

La mise en place du télétravail rendue obligatoire pendant la période de confinement a eu des impacts positifs à l'échelle nationale en matière de sécurité et d'environnement. En limitant les déplacements des salariés, une baisse significative des accidents de circulation a été constatée ainsi qu'une forte réduction de la pollution atmosphérique. Dans les prochains mois, CSP s'engage à étudier, en concertation avec les Instances Représentatives du Personnel à la mise en place du télétravail de façon pérenne dans des conditions qui seront clairement définies.

Plus que jamais, l'application des principes de développement durable nous permettra de traverser cette crise et d'assurer la pérennité de notre entreprise en préservant la santé physique et psychique de nos collaborateurs et en protégeant l'environnement.

Laure Brenas Baudry
Présidente de CSP